

# Kinshasa : remise symbolique des actes de naissance aux élèves de l'EP Molende à Matete



**La cérémonie de remise symbolique des premiers actes de naissance a eu lieu le mardi 2 juillet dernier, à l'école primaire Molende, dans la commune de Matete, à Kinshasa. Organisée sous la houlette de CIVIPOL, UNFPA, CARITAS CONGO, DIGITECH, IDEMIA, TRANSTEC, cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne de rattrapage d'enregistrement des enfants à l'état-civil dans les écoles maternelle et primaire. Financé par la Banque Mondiale avec un budget de 15 millions de dollars américains, ce projet du gouvernement de la RD. Congo a pour but l'enregistrement de 2.400.000 enfants à l'état-civil, dont 600.000 recevront leur acte de naissance avant la fin de la campagne à Kinshasa.**

Ceci fait suite à la démarche liée au Renforcement des Systèmes de Développement Humain, mise en œuvre et supervisé par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, de la Justice ainsi que de l'Intérieur.

La Directrice de l'école primaire Molende, la sœur Hélène Mvuezolokuama, a laissé entendre que c'est un grand honneur pour son école d'avoir reçu cette activité, elle a remercié la présence de tous à cette cérémonie qui a rendu la tâche facile à tous les parents qui avaient oublié de solliciter l'acte de naissance de leurs enfants à l'état-civil, endéans les 90 jours établis par l'Etat.

Le chargé des opérations du Projet de Renforcement des Systèmes de Développement Humain (PRSDHU), Jean Tshikuna Mulumba a déclaré que cette activité coordonnée par la CFEF, a reflété le succès collectif de tous les acteurs publics engagés au service des enfants notamment, les écoles, les juridictions et les bureaux d'état-civil.

## **Zéro frais à payer**

Selon lui, cette campagne pilote va se poursuivre dans les meilleures conditions possibles, afin de permettre à 400.000 enfants de Kinshasa d'être enregistrés à l'état-civil, dont 80.000 de plus de 5 ans et 20.000 de moins de 5 ans, de recevoir leurs actes de naissances, avant la fin de la mission. Il rappelle, cependant, que ce projet est une volonté du Gouvernement de la RDC.

Les parents des élèves qui ont reçu ces actes de naissances se sont dit satisfaits et surpris de la rapidité avec laquelle s'est déroulée cette opération, et ont témoigné que ce rattrapage est complètement gratuit, donc zéro frais à payer. "C'est une surprise pour moi de constater que c'est

réellement une réalité. Lorsque l'école nous avait communiqué de cette campagne, j'avais un doute car cela fait douze ans que je suis en attente de cet acte de naissance au bureau de l'Etat-Civil depuis que j'ai accouché ma fille", a déclaré une mère, parent d'un élève bénéficiaire d'acte de naissance. Regrettant tout de même le fait qu'elle ait beaucoup dépensé, voilà qu'en l'espace de deux mois, j'ai enfin cet acte de naissance grâce à ce projet du gouvernement et je n'ai rien payé, c'est une grande joie pour moi.

Antoine Banza, le chargé de programme de suivi-Evaluation, a fait savoir que le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a de l'expérience dans les projets d'analyse de la population, et il est très impliqué dans ce programme. Avoir été dans 320 écoles de Kinshasa est une satisfaction pour eux, raison pour laquelle ils vont poursuivre en province où c'est clair qu'il y a un grand travail qui les attend, conclut-il.

### **L'indispensable acte de naissance**

L'acte de naissance donne à toute personne et à chaque enfant en particulier, le droit de préserver et de prouver son identité et même sa nationalité, le droit d'établir sa filiation, le droit de protection contre l'apatridie, le droit de protection contre le mariage précoce, le travail des enfants et leur enrôlement dans les groupes armés, le trafic des êtres humains ainsi que l'adoption illicite.

Selon l'enquête démographique réalisée en 2013-2014, 25 % d'enfants sont enregistrés à l'état-civil mais 14 % seulement possèdent un acte de naissance.

Cette campagne s'est déroulée dans plusieurs écoles de la ville de Kinshasa, en toute gratuité pour les parents, depuis le mois de mai 2019, elle va continuer dans d'autres provinces à l'intérieur du pays, l'année scolaire prochaine. Ce projet qui prendra fin le 31 décembre 2020 contribue à la mise en place d'un système d'état-civil performant, adapté aux innovations contemporaines et à la création d'un système fiable d'identification.

### **La Prospérité (Journal).**